

# Mégalis (Bretagne): de la salle des marchés à l'incubateur

Après le Conseil régional de Bourgogne, c'est au tour de Mégalis, le syndicat mixte breton, de faire le point sur l'activité sur sa plate-forme régionale d'administration électronique, lors d'une conférence de presse, ce 14 février à Paris.

« 156 entités publiques environ ont adhéré à la plate forme » annonce Céline Faivre, directrice de Mégalis Bretagne. Et, au terme d'une année de fonctionnement, 68 entités ont publié 1.083 consultations publiques dans la salle des marchés électronique. Les entreprises ont téléchargé 8300 dossiers de consultation, dont près des deux tiers concernant des MAPA (marchés à procédures adaptée). Le processus est arrivé à son terme avec 100 réponses électroniques, dont 58% sans utilisation de certificat électronique, (lequel n'est pas obligatoire pour les MAPA).

Un bilan encourageant, pour le syndicat mixte. « Certaines collectivités sont encore contractuellement liées avec le prestataire auprès duquel elle avaient acquis un outil de dématérialisation en janvier 2006, mais, fin 2008, elles devraient être nombreuses à nous rejoindre » estime Céline Faivre. En outre, les petites communes, qui ne passent pas de marchés suffisamment importants pour être soumises aux obligations légales de dématérialisation, ne voient pas forcément l'intérêt de la démarche. « Nous devons continuer à aller les rencontrer » en conclut Eric Berroche, président de Mégalis Bretagne.

Autre service mis en place sur la plate-forme, le transfert des actes au contrôle de légalité est opérationnel depuis octobre dernier. Pour l'instant, sept collectivités ont transmis 310 actes.

## **E-partage**

Courant 2008, Mégalis compte accroître le nombre de services proposés sur la plate-forme, notamment en développant des outils de travail collaboratif, tel un espace de rédaction collective, des forums de discussion, et une base documentaire commune. Un effort qui va de pair avec l'accompagnement. « Le dispositif d'accompagnement aux utilisateurs est un axe de progression explique Céline Faivre. Nous avons par exemple inclus dans la formation un module de formation aux principes de base au code des marchés publics, car nous nous sommes aperçus qu'il était peu connu des secrétaires généraux des petites mairies ». Autres outils prévus pour la fin de l'année : un service permettant les achats en groupement de commande ainsi que l'envoi de pièces comptables au Trésor public.

Pour définir les axes stratégiques pour les années à venir, le syndicat a confié au cabinet d'étude Ineum consulting une étude sur les attentes des collectivités bretonnes en matière de e-administration. Les conclusions dirigent Mégalis vers la poursuite de son rôle de fournisseur des solutions d'administration électronique, élargit sa mission d'accompagnement à celui d'incubateur de projets d'administration électroniques, et confirme son rôle d'animateur de réseau. Une direction qui repose sur le socle des valeurs fondatrices de Mégalis, a rappelé Eric Berroche : « Partage et mutualisation ». Y compris au niveau national. « Il serait utile que la DGME devienne un lieu d'échange plus décentralisée pour les collectivités locales, et que nous soyons associés aux travaux, notamment sur les référentiels d'interopérabilité » plaide Céline Faivre.